



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

نواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 82/CNCMP/2023
DU 22/09/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 22/09/2023 à 11h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0200/T/20/CPMP/MHUAT/2022 relatif à l'achèvement des travaux de construction des locaux du conseil régional du Trarza à Rosso, portant sur des travaux supplémentaire, Réf : lettre n°271/CPMP/MHUAT reçue le 19/09/2023.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier car les éléments fournis ne le justifient pas.

(Handwritten signatures and initials)

2°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux de réhabilitation du palais d'hôtes à la présidence de la République. **Réf : lettre N°270/CPMP/MHUAT, reçue le 19 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission CPMP/MHUAT proposant d'attribuer ce marché au Génie Militaire pour un montant de 40 333 771 MRU TTC et un délai de 8 mois.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen** projet d'avenant n°02 au contrat n°0578/F/025/CPMP/MPME/2022 relatif à l'acquisition d'outils de modélisation et de simulation de réservoir avec les hardwares associés, portant l'acquisition des modules supplémentaires, **Réf : lettre n°81/CPMP/MPME reçue le 19/09/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

1°/- **Examen** d'une décision déclarant infructueux l'AMI portant sur le recrutement d'une ONG pour l'assistance technique de la mise en oeuvre du projet d'établissement de l'EETFP de Nouadhibou. **Réf: lettre n°0053/CPMP/DPEF; reçue le 20 septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies ce dossier doit être relancé en harmonisant les termes de références avec l'avis (l'avis qui a été publié a pour objet le recrutement de bureaux alors que les termes de références parlent d'ONGs). En outre le mode de passation prévu au PPM est la selection des consultants individuels (CI) qui n'est pas appropriée pour la selection des firmes (Bureaux ou ONGs)

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux du programme de désenclavement 2023. **Réf : lettre N°643/SG reçue le 19 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT proposant d'attribuer ce marché à ETER pour un montant de 349 689 711 MRU TTC et un délai de 12 mois.

(Handwritten signatures and initials)

2°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe relatif à l'achèvement des travaux de construction de la gare routière de Nouadhibou et la construction d'une gare routière à la sortie de Nouakchott sur l'axe route de l'espoir. **Réf : lettre N°216/CPMP/MET, reçue le 20 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET proposant d'attribuer le marché relatif à la construction de la gare routière de Nouakchott et à l'achèvement de la gare routière de Nouadhibou au Génie Militaire pour un montant de 33 532 902 MRU TTC et un délai de 10 mois, répartis comme suit :

- *Construction de la gare de Nouakchott pour un montant de 18 843 922 MRU TTC avec un délai de 6 mois;*
- *Achèvement de la gare de Nouadhibou pour un montant de 14 688 980 MRU TTC et un délai de 4 mois.*

Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitie (CPMP/PANPA)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du PANPA au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 005 du 21/09/2023/CPMP/PAN-PA reçue le 21/09/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PANPA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023

CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

1°/- **Examen** d'une demande de réduction des délais de réception des offres relatives à l'acquisition de cinq véhicules de 4*4. **Réf : lettre N° 855/DG/ANESP, reçue le 20 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de réduction des délais.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

